



Kinshasa, le 19 février 2025.

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**Président**

*Dr. MALONGA MIATUDILA Jules*

**Vice-Président**

*Prof. Dr. Samuel MAMPUNZA*

**Trésorière**

*Dr. Helene MAMBU*

**Secrétaire**

*Dr. Denis MATSHIFI*

**Directeur Exécutif**

*Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI*

**Membres**

1. *Dr. Lawrence Shtreshley*
2. *Prof. Dr Antoinette TSHEFU*
3. *M. Antoine KASONGO*
4. *ECC-Pasteur Moise GBEMA*
5. *IMA- Dr. Susan Girois*
6. *Dr. José NKUNI*
7. *Dr. Joachim LUBIBA*

**N/Réf: 147/AKK/DIREX/2025**

**SELECTION DES FIRMES PRESTATAIRES DE DISTRIBUTION DEVANT EFFECTUER  
L'ENSEMBLE DU SERVICE DE TRANSPORT POUR LES CAMPAGNES DE DISTRIBUTION DE  
MOUSTIQUAIRES IMPREGNEES D'INSECTICIDES (MILD) DANS LES PROVINCES LOMAMI,  
EQUATEUR, TSHUAPA, KASAI, MONGALA, MAI NDOMBE POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL.**

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT**

**DAOI N° 010/SANRU/CAMPAGNE/FM/GC7/2025**

**Date de publication : 19 février 2025**

**Date de réception : 20 mars 2025 à 13 heures 30 (heure de Kinshasa)**

1. **LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)** a obtenu une allocation financière du Fonds Mondial dans le cadre de la subvention Malaria pour la période 2021-2026.
2. **SANRU ASBL**, a été désigné comme Principal Récipiendaire (PR) pour l'acquisition, la gestion et la distribution d'une partie des produits pharmaceutiques, médicaux et non médicaux pour la subvention de lutte contre la malaria.

Conformément au plan de mise en œuvre, SANRU asbl se propose d'utiliser une partie de cette allocation, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché de transport de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) dans les provinces suivantes :

- Lot 1 : Transport des MII de Lubumbashi vers la province de Lomami ;
- Lot 2 : Transport des MII de Kinshasa vers la province de l'Equateur ;
- Lot 3 : Transport des MII de Kinshasa vers la province de Tshuapa ;
- Lot 4 : Transport des MII de Kinshasa vers la province du Kasai ;
- Lot 5 : Transport des MII de Kinshasa vers la province de Mongala ;
- Lot 6 : Transport des MII de Kinshasa vers la province de Mai-Ndombe

3. **SANRU asbl** souhaite sélectionner un prestataire de service pour l'ensemble des types de transports demandés et invite ainsi, par le présent Avis d'Appel d'Offre, les candidats intéressés à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour le transport et la livraison des MII. Les capacités techniques d'exécution de la mission ainsi que les coûts totaux des offres serviront de base à la sélection des prestataires.

Le regroupement des sociétés n'est pas autorisé dans le présent marché.

Le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française peut être obtenu en version électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sur simple demande écrite à l'adresse : [procurement@sanru.org](mailto:procurement@sanru.org)



4. Les offres seront accompagnées de la garantie bancaire originale de l'offre (modèle inclus dans le DAO et **toute autre forme de garantie sera rejetée**) devant rester valide jusqu'au **15 aout 2025** dont le montant est de **15.000 USD** (quinze mille dollars américains) **par lot**.

SANRU asbl vérifiera les garanties présentées par les soumissionnaires. Les offres des soumissionnaires ayant présenté les garanties (de soumission) non conformes aux dispositions du DAO seront rejetées. La vérification de la garantie porte sur l'originalité du document, le montant et la date de validité exigée.

**N.B : Toute offre non accompagnée de la garantie bancaire de l'offre sera rejetée.**

5. L'offre comprendra une proposition technique et un plan de déploiement suivant le modèle partagé (en attaché) et une proposition financière, placées sous plis scellés distinct et devra nous parvenir, au plus tard le **17 mars 2025 à 13 heures 30'** (heure de Kinshasa). L'offre demeurera valide jusqu'au **18 juillet 2025**.
6. **Le présent marché est fait des 6 lots distincts et indivisibles, le marché sera attribué par lot.**
- Le soumissionnaire est libre de soumissionner à un ou plusieurs lots de son choix et pour chaque lot, tous les axes devront être cotés (soit 100% d'axes) dans le cas contraire l'offre sera rejetée.**
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des prestataires de service, dans les locaux de SANRU asbl, sis au N° 149 A/B du Boulevard du 30 Juin, dans la Commune de la Gombe, à Kinshasa, le **20 mars 2025, à 14 heures (heure de Kinshasa)**.
8. Le Dossier d'appel d'offre sera envoyé, sur simple demande écrite, par courrier électronique. En cas d'expédition sollicitée du Dossier d'Appel d'Offres, les frais y relatifs seront à charge du soumissionnaire. Cet envoi se fera par courrier *recommandé* avec accusé de réception.
9. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de SANRU asbl, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 16 heures (heure locale de Kinshasa) ou par mail à l'adresse suivante : [procurement@sanru.org](mailto:procurement@sanru.org) et ce au plus tard jusqu'à 3 jours avant la date limite de dépôt des offres, soit le **17 mars 2025**.
10. Une réunion d'échange sera organisée le **26 février 2025**, à 10 heures (heure de Kinshasa) avec les potentiels soumissionnaires dans les installations de SANRU asbl sis au N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa - Gombe. Le Bureau de SANRU asbl répondra par écrit au plus tard le 17 mars 2025 à toute demande de document et clarification concernant le présent Dossier d'Appels d'Offres.
11. Les offres déposées hors délai seront rejetées.
12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)**

Adresse physique : 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa / Gombe

République Démocratique du Congo

Courriel : [procurement@sanru.org](mailto:procurement@sanru.org)

Fait à Kinshasa, le 19 février 2025

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.  
Directeur Exécutif

